Marteau burineur

électrique

(TE 300 - AVR)

Pour votre confort et votre sécurité, Kiloutou accompagne toujours la location de ce matériel d'un ensemble de sécurité (il n'est facturable que si ouvert). Par ailleurs, vous avez la possibilité de prendre tous les outils de forage ou de démolition que vous souhaitez (pointe, burin, palette éventuellement). Seuls les outils utilisés (en sus du premier) seront facturés en affûtage. Les outils accompagnant cette machine sont toujours donnés affûtés (forgés) avant location.

Mars 2014

Les photos et indications ne sont pas contractuelles. Les données techniques peuvent être sujettes à de légères variations, en fonction des modèles d'appareils.

www.kiloutou.fr

DONNÉES TECHNIQUES

Puissance électrique :	850 W
Consommation :	3,7 A
Tension :	230 V
Groupe électrogène :	1500 VA
Force Frappe :	3,3 J
Fréquence Frappe :	0 à 4080 cp/mn
Dimensions :	38 x 9,3 x 21,5 cm
Poids :	3,8 kg
Puissance accoustique :	102 dB(A)
Vibrations :	13,5 m/s^2
Emissions de CO_2 :	0 g

ACCESSOIRES FOURNIS

- 1 mallette de transport.

CONSOMMABLES

- Remise en forme outil, code 31900
- Vente outil sds +, code 31301
- Arceau antibruit, code 20001
- Sacs à gravats x 5, code 89022
- Jeu aiguilles pour BUR550, code 73505
- Kit de protection, code 20016
- Gants manutention docker, code 20008
- Lunette masque, code 20010

RÈGLES DE SÉCURITÉ

ATTENTION : Ne pas travailler en extérieur par temps pluvieux ou en général dans des lieux humides.

ATTENTION : Toujours utiliser des protections pour les yeux et un masque anti-poussières (Kit Sécurité).

ATTENTION : Avant de commencer le travail, s'assurer que la partie où se fait l'intervention ne comporte pas de câbles électriques ou de tuyauteries noyés.

- Le manuel de l'opérateur est disponible sur simple demande.
- Portez un casque de protection si le travail se fait en haut d'un mur ou au plafond.
- Portez des éléments de protection : gants, lunettes, masque anti-poussières.
- Ne pas exposer la machine à la pluie ou aux projections d'eau.
- Ne pas utiliser dans des lieux humides.
- Ne pas utiliser ce matériel près de liquides inflammables ou explosifs.
- Évitez tout contact corporel pendant l'utilisation de la machine avec des éléments mis à la terre (tuyauteries, radiateurs, cuisinières électriques, réfrigérateurs...).
- Éloignez toute personne de la zone de travail.
- Stockez la machine dans un endroit sec et dans son coffret de transport.
- Nettoyez la machine et laissez-la refroidir avant de la ranger.
- Ne pas forcer sur la machine.
- Ne pas porter de vêtements flottants.
- Prendre soin du fil d'alimentation : ne pas débrancher l'appareil en tirant sur le fil.
- Prendre garde à ne pas endommager le fil avec l'outil de coupe.
- Travaillez en position assurée (pas en déséquilibre, pas sur une échelle).
- Tenir compte de la fatigue : l'outil devient lourd avec le travail.
- Avant toute opération sur la machine (notamment changement d'outils), débranchez-la du secteur.
- Ne pas transporter la machine branchée avec un doigt sur l'interrupteur (mise en marche intempestive).
- Ne pas utiliser la machine si l'interrupteur est bloqué en position marche.
- Ne pas toucher les pièces mobiles si la machine n'est pas débranchée.
- Veillez à l'adéquation de l'alimentation électrique (groupe électrogène notamment).
- Ne pas utiliser de solvant pour nettoyer la machine (parties plastiques).
- L'appareil est très chaud après un fonctionnement de longue durée : évitez un contact direct de la peau avec les parties métalliques (carter moteur et outil de forage).
- Ne pas obstruer les ouïes de ventilation du moteur pendant le travail (risque de surchauffe et de destruction du moteur).

NOTICE D'UTILISATION SIMPLIFIÉE

MONTAGE / DÉMONTAGE DE L'OUTIL

→ **Montage (Fig.2) :**
1 Débranchez l'appareil.
2 S'assurer que l'emmanchement de l'outil est légèrement graissé.
3 Insérez l'outil dans le mandrin en le tournant jusqu'à ce qu'il s'engage dans les rainures de guidage.
4 Poussez l'outil jusqu'au verrouillage.
5 Vérifiez le bon verrouillage de l'outil en tirant dessus.
6 **Orientation des burins :** les burins plats peuvent être orientés en plaçant le sélecteur de fonction sur "orientation", vers le bas. Tournez ensuite le burin pour l'orienter, puis verrouillez la position en replaçant le sélecteur de fonction sur "burinage".

→ **Démontage (Fig.3) :**
1 Débranchez l'appareil.
2 Tirez sur la collerette de déverrouillage de l'outil pour ouvrir le mandrin.
3 Enlevez l'outil.

MONTAGE DES AIGUILLES →FIG.4

1 Débranchez l'appareil.
2 Tirez la douille du mandrin vers l'avant et maintenez-la fermement.
3 Retirez le mandrin.
4 Tirez la douille du mandrin à aiguilles vers l'avant et maintenez-la fermement puis insérez le mandrin à aiguilles sur le nez de l'appareil, relâchez la douille.
5 Tournez manuellement le mandrin jusqu'à ce qu'il se verrouille.

UTILISATION DE L'APPAREIL

1 Tenez la machine fermement et actionnez l'interrupteur. Le poids de la machine est suffisant pour faire le travail ; il est inutile de faire appui sur celle-ci pour en augmenter son efficacité. L'effet inverse se produirait. Le système de percussion doit pouvoir jouer librement et le corps de l'appareil remonter sur toute sa course pour garder une bonne frappe.
2 La fréquence de frappe peut être régulée par le variateur incorporé à la gâchette : plus vous appuyez sur celle-ci, plus la fréquence sera élevée.
3 Dès qu'un outil est émoussé ou arrondi, il faut le changer. Sinon le travail n'est plus fait correctement et la machine chauffe anormalement.
4 Vérifiez régulièrement (notamment lors d'une utilisation longue et continue).

CONSEILS

- Un marteau burineur électrique ne doit pas être utilisé en continu comme un pneumatique. Faites reposer l'appareil et reposez vous toutes les heures.
- Cet appareil peut projeter des éclats : protégez bien vos yeux (lunettes ou surlunettes).
- Il fait du bruit : portez des protections auditives.
- Ne cherchez pas à augmenter la force de l'appareil en appuyant lourdement sur les poignées ; vous produiriez l'effet contraire.
- Ne faites pas levier avec l'outil de forage, notamment si l'appareil n'est pas en marche.
- Faites très attention aux endroits ou vous souhaitez intervenir (présence de tuyaux, de canalisations électriques, de réseaux de chauffage au sol...).
- Prévoyez toujours un appareil de taille supérieure à celui auquel vous pensiez a priori. On sous-estime toujours le travail à faire. Inversement, si le travail se situe en hauteur, prévoyez léger. Demandez aux équipiers du magasin de vous présenter les diverses machines afin de juger de la plus appropriée.
- Si vous travaillez en hauteur, prévoyez un petit échafaudage, vous y serez en sécurité et aurez plus de force pour tenir l'appareil sans vous soucier de l'équilibre d'une échelle ou d'un escabeau (voir les modèles ECH3, ECHESC, ECHALU notamment).
- Si vous devez utiliser une rallonge électrique, prévoyez-la de section suffisante (3 x 2,5 mm²) et déroulez totalement le câble (sinon perte de puissance et échauffement du câble). À votre disposition dans votre magasin Kiloutou, des enrouleurs code ENR.

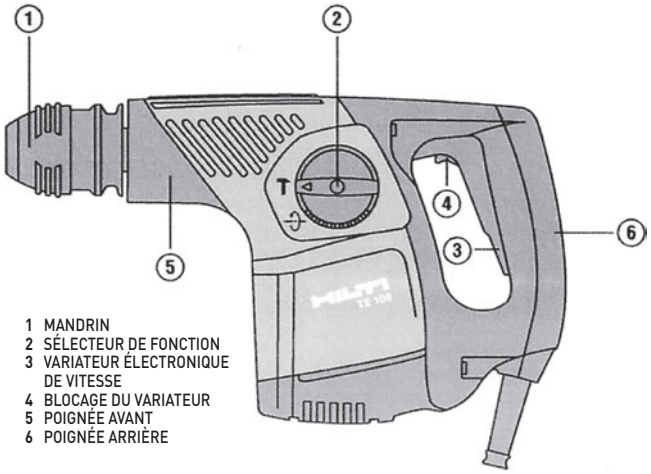

FIG 1

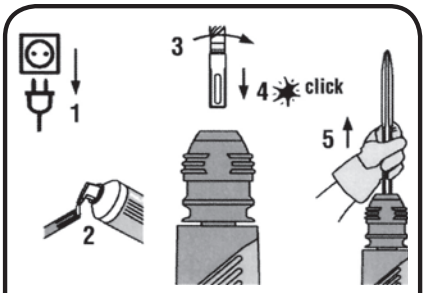

FIG 2 - MONTAGE

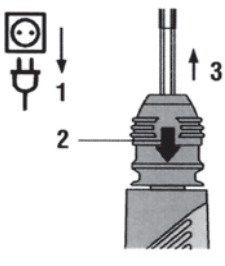
FIG 3 - DÉMONTAGE

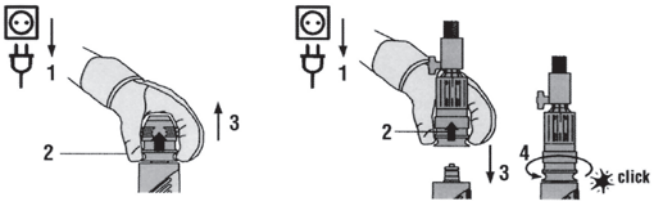

FIG 4 - MONTAGE DES AIGUILLES

OUTILS DISPONIBLES

PROTECTIONS OBLIGATOIRES

CERTIFICAT DE CONFORMITE
RELATIF AUX EQUIPEMENTS DE TRAVAIL
ET MOYENS DE PROTECTION D'OCCASION

Le responsable de la location soussigné :

Société Kiloutou - Direction Matériel

1205 Rue du Chemin vert - CRT3 - 59273 FRETIN

Déclare que l'équipement de travail d'occasion,
désigné ci-après sous la référence interne de la Société :

BUR550

et sous l'appellation constructeur

BURINEUR ELECTRIQUE 550W 2,2J

est conforme aux règles techniques applicables suivantes:

Directives européennes	Normes ou autres règles techniques
> Directive machine 2006/42/CE (machines à partir du 29/12/2009) 98/37/CE (machines du 12/08/98 au 29/12/2009) **> Directive CEM 89/336/CEE (Machines avant le 20/07/2007) ou 2004/108/CEE (Machines à partir du 20/07/2007)** **> Directive Emissions sonores 87/537/CE (Machines avant le 03/01/2002) ou 2000/14/CE (modifiée par la directive 2005/88/CE pour les machines soumises à limitation et à partir du 27/12/2005) (Machines à partir du 03/01/2002)** **> Directive 2002/96/CE sur la limitation des produits dangereux dans les équipements électriques (machines à partir du 13/02/2003)**	

Fait à Lesquin, le 2 Janvier 2015

Patrick Lescouffe

Responsable Technique

kiloutou
LOCATION ▪ MATERIEL ▪ SERVICES